



Évreux



Eure Infos du 11 juin 2024



249 mots

# « Non, les écoles Steiner ne sont pas une secte ! »

Contactée, l'Association nationale pour la promotion et l'avenir de la pédagogie Steiner-Waldorf (ANPAPS) n'a pas souhaité s'exprimer sur cette affaire avant l'audience, « **par respect pour la justice** ».

Dans un droit de réponse publié sur le site du *Point* en juin 2019, Nicolas Tavernier, président de l'association, réagissait à des propos similaires tenus par M. Perra. « **Grégoire Perra fait tout pour faire comprendre aux lecteurs que la pédagogie Steiner est une secte, sans jamais oser l'affirmer clairement [...]. Je ne peux laisser passer cela sans réagir, moi qui fus scolarisé une quinzaine d'années dans une école Steiner. Quinze ans à ressentir une pédagogie bienveillante, je le redis, respectueuse des individualités et mettant tout en œuvre pour éveiller l'esprit critique de ses élèves. Exactement le contraire de l'assujettissement recherché par les sectes. [...]** Il est dommage que la critique de ce système éducatif soit émise principalement par une telle personne. En effet, les écoles Steiner mériteraient une critique nuancée et constructive pour les faire évoluer ni plus ni moins que les autres systèmes éducatifs qui tous ont besoin d'une remise en question pour garantir l'adéquation de leur pédagogie avec notre époque... » Nicolas Tavernier invite à lire « **les centaines de témoignages** », d'anciens élèves notamment, qui sont compilés sur le site de l'ANPAPS.

« **Ça ne sera pas le procès de l'anthroposophie** », prévient, de son côté, Me Renaud Le Gunehec, qui va défendre M. Tavernier devant le tribunal d'Évreux.

Cyrill Roy